



La Gazette de l'AFAM

n° 29 Juin 2017

A.F.A.M. 20 av de LATTRE de TASSIGNY
92360 MEUDON-LA-FORÊT

Avenir Forestois A Meudon

Courriel : afam92@free.fr

Site: <http://afam92.free.fr>



Sommaire

Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2016	- pages 2 et 3
Perspectives pour 2017 et votes de l'AG du 20 mars	- page 4
Renaissance du quartier Trivaux	- page 5
Un téléphérique urbain : Pont de Sèvres > Vélizy	- page 6
Avoir 20 ans : toute une histoire	- page 7
Besoin de ... toit	- page 8

Bilan d'activités pour 2016

1. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

a) Activité du CA :

Il s'est réuni 8 fois au cours de cette année. Après réflexion sur la notoriété de l'AFAM, il a décidé de relancer le « groupe histoire », pour lequel nous allons solliciter la participation active des adhérents. Ce groupe avait été lancé lors du 40ème anniversaire de Meudon la Forêt pour donner la parole aux premiers habitants. Il ne faut pas perdre de temps.

Au CA du 3 octobre, Marion et Renaud Dubois, sont venus prendre contact avec l'AFAM dont l'activité les intéresse. Ils nous ont accompagné jusqu'à aujourd'hui où ils sollicitent vos suffrages pour intégrer cette instance. Leur apport a déjà été substantiel, (voir, par exemple, l'article de Marion sur l'AMAP dans la dernière gazette).

b) Communication :

Nous avons mis au point un nouveau support pour présenter l'AFAM. C'est un tract couleur d'un demi format, (A5) recto verso, maintenant disponible

c) Informatique :

Nous avons remis en marche l'ordinateur bloqué par un mot de passe

d) La Gazette :

Nous avons publié deux numéros de la gazette : le n°27 (distribué en juin) reprenant le CR de l'AG du 21 mars 2016 et le n° 28 (distribuée en janvier 2017) faisant le point sur les activités et préoccupations de l'association. Ces gazettes sont le fruit de la collaboration de toute une équipe qui rencontre encore des difficultés techniques mais, avec l'aide bénévole de François Racinet, nous avons réussi. Vos commentaires sont les bienvenus, ainsi que vos suggestions et vos propositions d'articles, pour les prochains numéros.

M. François Racinet a accepté de nous appuyer sur le plan technique. Il a contribué à la finalisation des « Gazette » par la mise en page et le recalibrage des photos. Il a proposé des évolutions du site Internet qui sera une sorte de « vitrine » de l'association et proposera la lecture des gazettes.

2. TRANSPORTS

Nous participons, par l'intermédiaire de Gérard Coline, aux travaux de L'Association des Usagers des Transports (AUT) Nous avons ainsi appris l'étude d'un téléphérique entre le pont de Sèvres et Vélizy.

3. HANDICAP – ACCESSIBILITÉ

- **La Poste** : suite à un courrier adressé au directeur de la poste de MLF, signalant le problème d'accessibilité aux boîtes aux lettres, nous avons vu l'installation de nouvelles boîtes devant l'entrée principale de la Poste (voir gazette n°28)

- **La sonorisation des feux** a été modifiée suite à une expérience, sur le terrain, avec le responsable de GPSO. Elle a mis en évidence que certains feux n'étaient pas réceptifs à certaines télécommandes : ils ont été modifiés. Un article expliquant l'intérêt de cette sonorisation et le processus de commande a été demandé. Il devrait paraître dans les bulletins municipaux de GPSO.

- **L'accessibilité des cabinets médicaux** : suite au refus d'accepter une mise en accessibilité de certains cabinets médicaux par la copropriété Verrière-Joli Mai, une rencontre avec M. Rolland (Syndic) nous a appris que 3 projets de nouvelle implantation de cabinets accessibles sont sur le point d'aboutir.

4. POINTE DES TRIVAUX

Comme nous l'avions rappelé à l'AG de l'an dernier, M. Marseille avait promis une réunion d'information sur l'avancée du projet, en mai 2016. Celle-ci n'a pas eu lieu et le conseil municipal a approuvé le projet lors de sa séance de décembre. Afin d'avoir un avis documenté et de vérifier si le projet tient compte des propositions faites par les Forestois lors des réunions de présentation faites en 2015, nous allons étudier attentivement le descriptif qui a été approuvé par le conseil Municipal.

5. ENVIRONNEMENT

Nous avons invité un membre de l'Association AERHO (groupe d'ornithologues), qui fait de l'assistance aux collectivités. Il nous a informé sur le thème de la présence des pigeons et comment la maîtriser (voir l'article « Les oiseaux dans la ville » gazette n°28). Nous retenons quelques lignes d'actions que l'AFAM peut soutenir.

Dans ce souci de la préservation et protection de l'environnement, nous avons entrepris une réflexion sur le recyclage des déchets

Tous ces différents thèmes et actions déjà amorcés sont proposés à la discussion de l'AG pour définir et préciser les Perspectives pour 2017



COMPTES DE L'EXERCICE 2016

Les charges de l'exercice 2016 s'élèvent à 544,16 €. Elles sont en augmentation par rapport à 2015 de 86,32%. Cette augmentation est due principalement à des frais d'honoraires engagés pour débloquer l'ordinateur pour un montant de 110,00€ représentant 20,21% des dépenses de l'année,

Les produits pour un montant de 545,00 € dont 445,00 € de cotisations des adhérents et la subvention de la mairie de 100,00 €.

L'exercice 2016 dégage un excédent de 0,84€.

Perspectives pour 2017

1. AMELIORATION DE LA NOTORIETE DE L'AFAM

- Organisation du Groupe histoire : Nous allons demander à la mairie de participer au forum des loisirs pour élargir notre public et pour nous aider dans cette communication,
- Préparation d'initiatives pour fêter les 20 ans de l'AFAM, en 2017
- Large diffusion du tract générique, pour laquelle nous comptons sur vous et refonte du site Internet.

2. SUIVI DU PROJET DE LA POINTE DE TRIVAUX

Etude du projet adopté par le Conseil municipal

3. AMELIORATION DU CADRE DE VIE

- a) Réfection des trottoirs en mauvais état > sujet mis en sommeil en attendant la fin de nombreux travaux, en cours.
- b) Réduction du Bruit provoqué lors de l'entretien de la voirie et des espaces verts
 - Demander l'élargissement de l'utilisation d'aspirateur électrique par les copropriétés
 - Faire signer une pétition montrant la sensibilité des Forestois à cette nuisance

4. PROTECTION/PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

- a) Contribuer à la maîtrise de la population de pigeons, en nous impliquant ainsi :
 - Demander de ne plus les nourrir de façon sauvage
 - Demander aux bailleurs de faire installer des filets sur les balcons des appartements vides.
 - Demander l'installation d'un nid de rapaces, comme à Vélizy et Issy-les-Moulineaux.
- b) Améliorer le recyclage des déchets ?
 - Rendre plus claires les consignes de tri
 - Proposer une meilleure répartition des réceptacles à verre dont le nombre a augmenté.
 - Organiser une collecte des bouchons de liège à MLF.
 - Rencontrer des responsables de GPSO dans le domaine du recyclage des déchets
 - Proposer une visite de la station de traitement des déchets d'Issy-les-Moulineaux.



Votes de l'AG du 20 mars 2016

L'assemblée approuve :

- le rapport d'activités présenté par le président
- les comptes de l'exercice 2016 présentés par la trésorière
- le montant inchangé de la cotisation : 10 €
- le budget 2017 prévoyant un déficit de 245 € lié aux initiatives pour le 20^{ème} anniversaire de l'AFAM
- les orientations 2017

Election du Conseil d'Administration :

L'assemblée approuve la liste des candidats suivants :

Gérard COLINE Marion DUBOIS Renaud DUBOIS Emmanuelle DUPUY Alain GARNIER Francine JAEGER
Alain VIGUIER (Président) Annie HETTE (Secrétaire) Nicole JACQUET (Trésorière)

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité par les 27 personnes présentes

Alain Viguié – Nicole Jacquet

Renaissance du quartier Trivaux

L'A.F.A.M. suit depuis le début et avec intérêt le projet de la pointe de Trivaux. Plusieurs membres étaient donc présents lors de la réunion de présentation organisée par la mairie, le 29 mars dernier. L'occasion de faire le point sur le projet, les éléments qui se précisent et ceux qui restent encore à définir...

Le projet de la pointe de Trivaux est celui d'un écoquartier, c'est à dire un quartier aménagé selon les objectifs du développement durable : développement équilibré dans les trois domaines suivants : économique, social et environnemental. Nous avons suivi ces catégories pour faire le tour du projet, voyons plutôt :



Économique : Le nouveau quartier doit regrouper logements et activités pour favoriser le dynamisme économique. C'est donc près de 950 logements neufs qui sont prévus pour un habitat mixte (à la location et à la vente). Côté commerces en revanche, tout n'a pas encore été précisé et l'A.F.A.M. reste attentive pour que les implantations s'intègrent au mieux dans l'ensemble de Meudon la Forêt.

Social : La part la plus impressionnante du projet est sans doute le domaine sportif de 5000 m² qui se recomposera le long de la ligne T6. Terrain de football sur patinoire, escalade et salles privées seront donc réassociées dans la nouvelle disposition. Si la proposition d'utiliser la chaleur générée par la patinoire pour chauffer une piscine n'a pas été retenue, le réemploi est tout de même pensé.

Le projet veut également faire une part impressionnante à l'intergénérationnel avec une maison intergénérationnelle regroupant la Maison pour tous, le Club du sourire et, non loin, l'école maternelle et la crèche (dont les places vont être provisoirement transférées). Des accès différenciés ont d'ailleurs été pensés et comme le signalait les acteurs de la Maison pour Tous, il nous appartient donc de rester vigilants pour que ces espaces soient de vraies occasions de rencontres par les projets qui y seront menés.

Environnemental. Ces travaux sont donc l'occasion de proposer des bâtiments respectant les normes Haute Qualité Environnementale (HQE) et la réglementation thermique 2012. Ils sont aussi l'occasion de recréer des espaces de circulation douce et partagés. L'A.F.A.M. soucieuse de l'accès de chacun à ce nouvel espace a écrit au maire pour se renseigner plus précisément sur les plans de circulation (vélos, piétons)

Marion Dubois

Un téléphérique urbain du pont de Sèvres à Vélizy 2

Après Lisbonne, Grenoble et Londres, c'est à notre tour d'avoir bientôt un téléphérique urbain. Ce téléphérique, dont le projet date de janvier 2015, reliera Pont de Sèvres à Vélizy 2 avec des arrêts intermédiaires, encore en discussion.



Prévu pour passer au-dessus de la N118, avec un parking relais de 250 places en cours de construction à côté de la gare routière de Vélizy 2, ce téléphérique semble éviter les écueils pointés du doigt en 2007 par l'association ACTEVI pour le projet de téléphérique urbain d'Issy-les-Moulineaux : très cher pour si court trajet (800 m), défigurant le paysage car passant au milieu de la ville et trop bruyant. Bien que l'AFAM se félicite des investissements consentis par nos collectivités à ce transport en commun, nous proposons depuis de nombreuses années une alternative moins coûteuse qui n'a hélas pas été retenue : augmenter la fréquence des bus traversant la N118 avec une voie en site propre pour les bus, le covoiturage et les taxis.

N.B. Un projet dans ce sens, de la Région Ile de France, ne concernera hélas pas la N118.

Souhaitons donc bon vent à ce nouveau téléphérique tout en restant vigilant aux risques de nuisances sonores, visuelles ainsi qu'à l'itinéraire définitif. Sur ce dernier point un arrêt serait souhaité au niveau de la passerelle qui traverse la N118, au niveau du lycée technique Villebon de Meudon-la-forêt. En effet, ce Lycée souffre encore, malgré une modification du trajet du bus 389, d'une très mauvaise desserte des transports en commun.



Sources : réunion publique du 29 mars par la mairie de Meudon, tweet de la ville de Boulogne et articles du Parisien. Ont également été contactés, l'association ACTEVI et L. Thibault, conseiller municipal à Issy.

Renaud Dubois

Avoir vingt ans : toute une Histoire !

La réunion pour la relance du Groupe Histoire a bien eu lieu, comme prévu, le mardi 25 avril dans les locaux de l'Association Familiale.

Tout-à-fait convaincu de l'importance de travail de collecte et de transmission des Mémoires de la vie du quartier, notre groupe (peu nombreux mais déterminé) a décidé, dans un premier temps, de se centrer sur un événement local qui nous touche de près : **les 20 ans de l'AFAM**.

Et oui, c'était en 1997 ! Voilà déjà vingt ans que l'association a été créée et qu'elle agit pour dynamiser le quartier et améliorer la qualité du cadre de vie en essayant de répondre aux attentes des Forestois.

En 2007, nous avons invités les habitants du quartier à fêter les dix ans de l'AFAM autour d'une exposition sur la création de Meudon-la-Forêt et d'une fête accompagnée de chansons populaires et de danses du folklore provençal.



Fêter les 20 ans de l'AFAM

Il est envisagé, dans la **deuxième quinzaine de novembre 2017** (vraisemblablement le samedi 25) une soirée qui serait à la fois une soirée festive et une rencontre d'information/sensibilisation.

Quelques propositions de programme :

Nous envisageons de réaliser **une exposition**, en utilisant les panneaux du 10^{ème} anniversaire complétés par des panneaux sur les actions de l'AFAM.

Nous prévoyons une **rencontre d'échange** sur des thèmes touchant à la vie du quartier, en sollicitant l'intervention d'autres associations. (exp : sur l'écologie et le tri des déchets)

Et, cela s'impose, une **soirée festive** avec musique, groupe de jeunes chanteurs, groupe de danse, contes ... (soirée totalement à programmer et pour laquelle nous attendons vos suggestions) qui se terminera par **un pot de l'amitié**.

Pour le lieu des démarches sont en cours auprès de la mairie pour l'Espace Doisneau et auprès des responsables de l'Espace Intergénérationnel.

Emmanuelle Dupuy

Notre équipe du Groupe Histoire a établi une première répartition des tâches les plus urgentes mais nous avons besoin de vous toutes et tous pour que cette fête anniversaire soit réussie et ... reste dans les mémoires !

Prochaine réunion du Groupe
le mardi 27 juin 2017 à 18h 30, au local de l'association familiale

Besoin de ... toit

En vous promenant, vous avez sûrement pu voir l'état du toit de l'église : en fait, depuis de longs mois, Meudon-la-forêt n'a plus d'église. Croyants comme non croyants, les habitants du quartier s'étaient pourtant habitués à ce monument unique, découvert pour certains à l'occasion d'un baptême, d'un mariage, d'obsèques... ou occasionnellement d'un concert



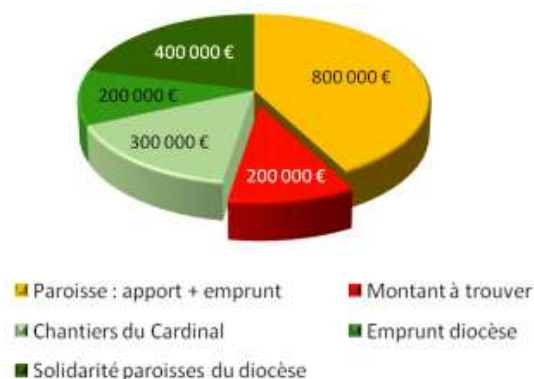
Suite à des fissures constatées dans le toit, une expertise a été menée entraînant la fermeture de l'église en avril 2015.

Les tentatives de renforcement du toit, déjà menées en 1973, n'ont pas suffi et la solution de réparation à minima a été écartée. En attendant la réparation, les paroissiens se sont organisés pour célébrer dans la salle paroissiale.

Le nouveau projet, chiffré à 1,9 million permettra de conserver l'esthétique extérieure mais nécessitera l'implantation de 12 piliers en acier de 20cm de diamètre permettant de supporter un poids qui sera augmenté.

Anticipant les dons, la paroisse s'est endettée pour permettre la réouverture de l'église, fin mars 2018. Les travaux comprendront outre la réfection du toit, son isolation phonique et thermique, un éclairage plus écolo (par led), la réparation de défauts de certains murs en béton ainsi qu'une amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

En effet, l'église ayant été construite après 1905, aucun subside public ne peut être accordé.



Renaud Dubois

Pour plus d'informations, vous pouvez également aller sur <http://paroisse-stesprit.pagesperso-orange.fr/Travaux/Travaux2.htm>